

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL
DU SYNDICAT DES ÉNERGIES DE LA ZONE EST DE L'OISE**

Séance du 30 juin 2016

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Nombre de membres		
Composant le Comité Syndical	En exercice	Présents ou représentés
24	24	16 + 1 pouvoir

Date de la convocation :

Le 24 juin 2016

Date d'affichage :

Le 13 juillet 2016

Objet de la délibération :

**Avenant à la convention de
mandat avec la commune de
Ravenel**

L'an deux mille seize, le trente juin,

À 18h00, le comité syndical du SEZEO, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Dominique FONTAINE.

Présents : Monsieur FONTAINE Dominique, Mesdames MORIN Françoise (suppléante de M. FORGET Daniel), PARIGOT Marianne et TROUVAIN Corinne, Messieurs ALLARD Patrick, CZEPCZYNSKI Jean-Pierre, GAGE Daniel, GRANIER Jean-Claude, HAUDRECHY Jean-Pierre, HEDUY Christian, LANGLOIS-MEURINNE Grégoire, LEBOEUF Jean-Pierre, MAZIERES Florent, MESSIO Denis (suppléant de Monsieur DEMAISON Daniel), TASSIN Jackie, WARIN Gérard

Excusés : Monsieur FERREIRA Olivier, Madame DECAMP Annick, DENNEL Alain FOYART Khristine CARVALHO Patrice Messieurs, FERRY Dominique, GUESNIER Jean-Noël, POUPLIN Charles.

Pouvoirs : Monsieur DENNEL Alain à Monsieur LEBOEUF Jean-Pierre.

Secrétaire de séance : Madame TROUVAIN Corinne

Le Comité Syndical, sur rapport de Monsieur FONTAINE, Vice-Président,

Vu la délibération n°2015/32 du 04 novembre 2015 donnant mandat à la commune de RAVENEL pour les travaux de renforcement et d'enfouissement du réseau public de basse tension électrique rue du Château,

Vu la convention de mandat du 23 novembre 2015 et notamment son article 14 fixant le coût des ouvrages et la participation financière du SEZEO à cette opération,

Vu la notice explicative de SICAIE OISE du 28 juillet 2011,

Considérant que des travaux nécessaires au renforcement du réseau n'ont pas été prévus lors de l'appel d'offre, représentant un montant total de 12 028,34 € HT (remplacement d'un support béton suite au calcul d'effort mécanique, 4 reprises de branchements supplémentaires et le bouclage du réseau rue du Moulin et rue Neuve),

Considérant la nécessité de faire intervenir la maîtrise d'œuvre du SEZEO pour la phase suivi de travaux de réseau BT,

Il est proposé de conclure avec la commune de Ravenel un avenant n°1 à la convention de mandat précitée afin que le SEZEO prenne en charge les travaux susmentionnés liés au renforcement du réseau.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Comité Syndical

AUTORISE le Président à signer avec la commune de RAVENEL, l'avenant n°1 à la convention de mandat du 23 novembre 2015, d'un montant de 12 028,34 € HT.

Fait et délibéré les jours, mois et an que susdits.

Le Président,
Olivier FERREIRA



Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : Avenant à la convention de mandat avec la commune de Ravenel

Date de décision: 30/06/2016

Date de réception de l'accusé 13/07/2016

de réception :

Numéro de l'acte : 30062016_201629

Identifiant unique de l'acte : 060-200043578-20160630-30062016_201629-DE

Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 1 .3

Commande Publique

Conventions de Mandat

Date de la version de la 19/09/2006

classification :

Nom du fichier : 2016-29- RAVENEL avenant conv de mandat.pdf (060-200043578-20160630-30062016_201629-DE-1-1_1.pdf)